

55% des habitants de PACA ignorent que l'assurance scolaire intègre un accompagnement en cas de harcèlement



Après les heures passées à tenter de dénicher le cartable idéal et à remplir les fiches de renseignements, c'est l'autre pensum de la rentrée : choisir une assurance scolaire ! Entre les garanties obligatoires et facultatives, ce produit d'assurance généralement indispensable est un casse-tête pour de nombreux parents, et ce, d'autant plus qu'il est largement méconnu et se prête à de nombreuses idées reçues. Tel est l'enseignement de la nouvelle étude menée par Leocare, première néo-assurance multiservices 100 % mobile, en partenariat avec Poll&Roll.

L'assurance scolaire, ce produit totalement inconnu de 24% des Pacaïens





C'est un rituel quasi immuable de la rentrée. Dès la première semaine, les établissements vont demander aux parents de leur fournir une attestation d'assurance scolaire pour leur enfant. Généralement facultatif pour les activités obligatoires, c'est-à-dire celles inscrites dans l'emploi du temps prévu de l'élève, mais requis pour les animations annexes (classes de découverte, voyages scolaires, ateliers, études surveillées, etc.) et la cantine, ce sésame est de fait quasi indispensable : seuls 10% des élèves n'en ont pas besoin.

Et pourtant ! 12% des Pacaïens pensent que l'assurance scolaire n'est pas vraiment, voire aucunement, obligatoire. En cause ? Un manque de communication et d'informations claires sur le sujet : 55% des répondants ignorent le rôle de l'assurance scolaire.

La chose est d'autant plus dommageable que l'assurance scolaire est un produit essentiel, auquel près d'un tiers des parents (26%) ont déjà eu recours, dont 13% à plusieurs reprises. En revanche, 11% des Pacaïens déclarent n'avoir jamais souscrit, à tort ou à raison, la moindre assurance scolaire.

Plus de la moitié des parents l'ignorent, et pourtant : le harcèlement scolaire est désormais pris en charge par les assureurs

L'assurance scolaire étant peu connue, les Pacaïens en ont souvent une perception réduite. 87% estiment qu'elle permet avant tout de couvrir des dégâts matériels, 85% des frais médicaux pour blessure et 61% un vol de matériel. En revanche, seuls 45% savent qu'elle intègre aussi un accompagnement en cas de harcèlement scolaire. Or, le harcèlement scolaire est un véritable fléau qui impacte toujours plus de jeunes : 1 collégien ou lycéen sur 5 en est aujourd'hui victime en France. Et plus la prise en charge de l'enfant est tardive, plus les conséquences sont graves.

Interrogés sur cette question, les parents attendent notamment des assurances scolaires un dispositif de prise en charge psychologique (78%), une assistance juridique (71%), une indemnisation des dommages (60%), de la prévention et davantage de sensibilisation (56%), ou encore une protection contre les atteintes à la réputation en ligne (59%).

« Encore aujourd'hui, l'assurance scolaire reste méconnue, ainsi que les garanties proposées. Et pourtant ! Et pourtant, il y a fort à parier que l'assurance scolaire sera obligatoire au moins une fois au cours de la scolarité d'un enfant. En outre, elle intègre des dispositifs et services d'accompagnement en cas de harcèlement scolaire, et notamment de cyberviolences, qui affectent aujourd'hui un collégien ou lycéen sur cinq. Usurpation d'identité, attaques gratuites, utilisation de photos sans consentement, revenge porn... Face à la multiplication des violences, les assureurs proposent désormais des prises en charge dédiées dans le cadre de l'assurance scolaire. D'où l'importance de bien connaître cette protection du quotidien, et de procéder à un comparatif des contrats et des assureurs », explique Christophe Dandois, cofondateur de Leocare.



Encore quelques jours pour candidater aux Trophées des Transitions et de la RSE



Le <u>LAB RSE innovation</u> organise la 20° édition de ses Trophées des Transitions et de la RSE Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les entreprises ont jusqu'au mercredi 31 juillet pour envoyer leur candidature.

Les entreprises ayant au moins deux ans d'ancienneté et un salarié (cela peut être le créateur de l'entreprise) qui ont la responsabilité sociétale au cœur de leur stratégie peuvent candidater aux Trophées des Transitions et de la RSE PACA et aux Trophées des Transitions et de la RSE départementaux.

Ces Trophées sont l'occasion pour les entreprises de faire le point sur leur démarche RSE en bénéficiant d'un pré-diagnostic mettant en lumière les points forts et les points faibles de leurs actions. Les



entreprises pourront également bénéficier d'un label engagé RSE et responsability europe en économisant jusqu'à 50% du coût du label. L'obtention d'un trophée permet la valorisation de la qualité de travail, le gain de reconnaissance et de fierté des salariés, la valorisation des parties prenantes (salariés, fournisseurs, clients, actionnaires, collectivités), le gain de notoriété, une reconnaissance comme étant une structure leader de la Responsabilité Sociétale en région PACA, ou encore l'appartenance à une communauté d'une centaine de lauréats.

Pour envoyer sa candidature, il suffit de créer un compte sur le site d'Acesia et de remplir <u>le questionnaire en ligne</u>, avant le mercredi 31 juillet, qui est axé sur la vision et la gouvernance, les ressources humaines et les aspects sociaux, l'environnement, la réalisation-fabrication des produits/services, ainsi que l'ancrage territorial.

Pour plus d'informations, cliquez ici.

Les Parcs naturels régionaux de PACA travaillent depuis 10 ans pour un tourisme plus durable

4 avril 2025 |



Ecrit par le 4 avril 2025



Sous l'impulsion de la Région Sud, les neufs Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Alpilles, Baronnies provençales, Camargue, Luberon, Mont-Ventoux, Préalpes d'Azur, Queyras, Sainte Baume et Verdon) travaillent conjointement depuis 10 ans pour être des destinations de tourisme durable et présenter une offre touristique responsable.

Le projet 'Interparc tourisme', né en 2014, permet de financer deux agents et un programme annuel d'actions visant la qualification, l'accompagnement, l'animation et la valorisation des professionnels de l'écotourisme. Pour célébrer ces dix années d'actions communes, la Commission Tourisme du Réseau des Parcs naturels régionaux de PACA s'est réunie au mois de juin à l'hôtel Le Mas des Grès à Lagnes.

Cet événement a été l'occasion de faire un bilan de la dernière décennie et d'aborder les perspectives pour celle à venir. Cette rencontre a rassemblé les présidents des Parcs, les élus en charge du tourisme, les directeurs et les chargés de mission tourisme. Aujourd'hui, la marque 'Valeurs Parc naturel régional', qui est un des principaux outils mis en place par le projet 'Interparc tourisme', compte 324 entreprises touristiques bénéficiaires en région. Cette marque certifie les valeurs des Parcs telles que l'attachement



au territoire, la forte dimension humaine et sociale, et la préservation et valorisation des patrimoines. Elle porte la vision d'un autre modèle de société conciliant de façon plus harmonieuse les aspects écologiques, économiques et sociaux, pour assurer de façon durable le bien-être de tous au sein d'un territoire.

Alerte pollution en Vaucluse le jour du passage de la flamme olympique

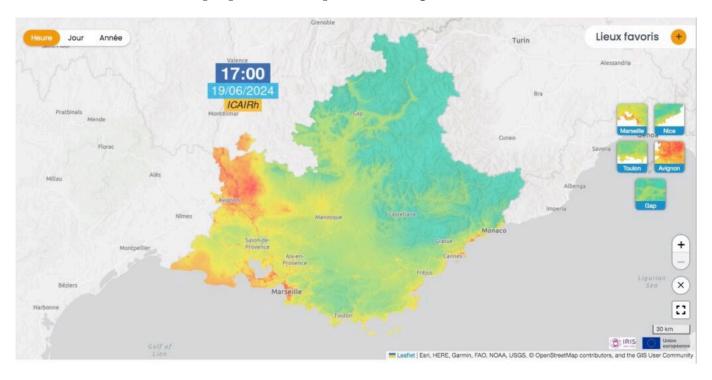


Ce mercredi 19 juin, si l'esprit olympique sera à l'honneur pour le passage de la flamme en Vaucluse, la pollution sera, elle aussi, de la partie. Un épisode de pollution est attendu en région Provence-Alpes-Côte d'Azur les prochains jours. En Vaucluse, il est donc recommandé de privilégier le covoiturage, les transports en commun et les mobilités douces pour assister aux festivités liés au passage de la flamme olympique.



La qualité de l'air se dégrade dans le département par l'apport de particules désertiques attendu en fin de journée ce 19 juin. Les seuils du niveau information-recommandations devraient être atteints. Les personnes vulnérables et sensibles sont invitées à éviter la pratique d'activités physiques ou sportives intenses et à éviter les zones à fort trafic pendant les heures de pointe. Les personnes ayant un traitement médical sont invitées à prendre conseil auprès de leur médecin et à consulter un professionnel de santé si une gêne respiratoire ou cardiaque est ressentie.

Pour suivre l'évolution du pic pollution, cliquez sur l'image ci-dessous.



Samuel Marc nommé coordinateur Paca et Occitanie des Forces françaises de l'industrie









Samuel Marc, président du groupe industriel vauclusien Fénix Evolution, basé à Gargas, vient d'être nommé coordinateur des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie pour le club des Forces françaises de l'industrie (FFI).

Les Forces françaises de l'industrie ont souhaité se renforcer en régions. A la suite d'une rencontre entre ses fondateurs et le vauclusien Samuel Marc en septembre 2023 et d'un événement organisé par Samuel en Vaucluse autour de la réindustrialisation du département en mars dernier, auquel était présent Arnaud Montebourg, ancien ministre de l'Économie et entrepreneur actif au sein des FFI, le président de Fénix Evolution a été nommé coordinateur des régions Paca et Occitanie pour le club des FFI.

« Quand Laurent Moisson (cofondateur des FFI) m'a fait part de l'ambition des Forces françaises de l'industrie de s'impliquer davantage en régions, j'ai tout de suite voulu m'investir dans le projet. »

Samuel Marc



Issu d'une famille travaillant dans le milieu du nucléaire, Samuel Marc s'est quant à lui dirigé vers le secteur de l'agroalimentaire. Après une première entreprise, Délisucré, qui avait obtenu en 2016 le prix de l'innovation du Salon international de l'agroalimentaire (SIAL) pour une gamme de produits sucrants adaptés aux personnes diabétiques, Samuel Marc a fondé le groupe industriel Fénix Evolution en 2020. Basée à Gargas, l'entreprise est spécialisée dans la revalorisation des fruits locaux déclassés. La société gargassienne travaille notamment avec le Groupe Perret pour créer une nouvelle génération de bio activateurs à base de ferments lactiques afin d'activer et régénérer la fertilité des sols.

Samuel Marc a donc à cœur de réindustrialiser les zones rurales, c'est d'ailleurs l'une de ses missions au sein des FFI. En tant que coordinateur régional, il aura pour missions d'organiser les Nuits de l'industrie à travers quatre événements majeurs afin de valoriser le savoir-faire français. « Cette série d'événements aura pour but final la création d'un livre blanc sur l'état de la réindustrialisation en France », développe Samuel Marc. Le Vauclusien devra également promouvoir le réseau FFI à l'échelle régionale afin de tisser des liens solides et durables, mais aussi faciliter l'implantation et le développement des industries en zones rurales et contribuer à leur dynamisme économique.

Le Vaucluse en route vers une réindustrialisation ?

La région Provence-Alpes-Côtes d'Azur est celle qui donne le plus de pourboires



4 avril 2025 |

Ecrit par le 4 avril 2025



D'après une étude sur les habitudes des Français au restaurant réalisée par sunday, la solution de paiement pour restaurants lancée par les fondateurs de Big Mamma, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la plus généreuse en pourboire.

Si la France n'est pas réputée comme étant le pays où les habitants laissent le plus de pourboires au restaurant, l'étude indique qu'une table sur cinq en laisse un en plus de l'addition, qui représente en moyenne 5,8% du montant de l'addition. L'étude révèle également que c'est la région Paca qui se montre la plus généreuse.

Les habitants de la région Paca sont ceux qui laissent le plus fréquemment des pourboires. En revanche, ce ne sont pas forcément ceux qui donnent le plus en termes de montant. Le plus gros pourboire enregistré depuis le début de l'année s'élevait à 112€, laissé dans un restaurant d'Auvergne-Rhône-Alpes. Suivent la région Ile-de-France où des convives ont donné 104€ de pourboire puis une table de Provence-Alpes-Côte d'Azur avec un pourboire de 94€.



| | Fréquence | | Taux de pourboires | | Pourboire max | |
|-------------------------------|-----------|----------------------------------|--------------------|----------------------------------|------------------|--|
| Provence Alpes Côte d'Azur | 33% | Grand Est | 6,4% | France | 112 | |
| Occitanie | 24% | Pays de la Loire | 5,9% | Auvergne-Rhô ne-Alpes | 112 | |
| Normandie | 24% | Ile-de-France | 5,8% | Ile-de-France | 104 | |
| Auvergne-Rhône-Al pes | 22% | Auvergne-Rhô ne-Alpes | 5,8% | Provence Alpes Côte d'Azur | 94 | |
| Nouvelle-Aquitaine | 20% | Provence Alpes Côte d'Azur | 5,8% | Nouvelle-Aquit aine | 51 | |
| Bretagne | 19% | France | 5,7% | Hauts-de-Fran ce | 50 | |
| France | 19% | Normandie | 5,6% | Occitanie | 50 | |
| Grand Est | 18% | Hauts-de-France | 5,6% | Normandie | 38 | |
| Ile-de-France | 17% | Centre-Val de Loire | 5,5% | Pays de la Loire | 35 | |
| Bourgogne-Franche -Comté | 15% | Nouvelle-Aquit aine | 5,5% | Bretagne | 32 | |
| Hauts-de-France | 10% | Bretagne | 5,3% | Grand Est | 29 | |
| Pays de la Loire | 8% | Bourgogne-Fra nche-Comté | 5,1% | Bourgogne-Fra nche-Comté | 27 | |
| Centre-Val de Loire | 6% | Occitanie | 4,5% | Centre-Val de Loire | 17 | |
| ©sunday | | | | | | |

L'émission Super Nanny lance un appel à candidatures en région Paca



4 avril 2025 |



Ecrit par le 4 avril 2025



L'émission télévisée <u>Super Nanny</u>, diffusée sur la chaîne TFX, recherche des nouveaux participants pour de futurs épisodes. L'émission lance un appel à candidatures en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Si l'émission *Super Nanny* fêtera bientôt ses 20 ans, cela fait plus de 10 ans qu'elle est présentée par Sylvie Jenaly qui intègre des familles le temps de quelques jours pour aider les parents débordés par leurs enfants à retrouver leur autorité et l'harmonie du foyer. D'abord diffusé sur M6, le programme est aujourd'hui sur TFX.

L'émission lance aujourd'hui un appel à candidatures en région Paca. Parents solos, parents d'ados, familles nombreuses ou recomposées, Super Nanny vient en aide à tous les types de famille. Pour obtenir cette aide, il suffit de contacter directement Super Nanny sur sa page Facebook, ou bien par mail à l'adresse casting.supernanny@warnerbros.com



Plus de 6000 entreprises de Paca soutenues par Bpifrance en 2023, dont 765 vauclusiennes

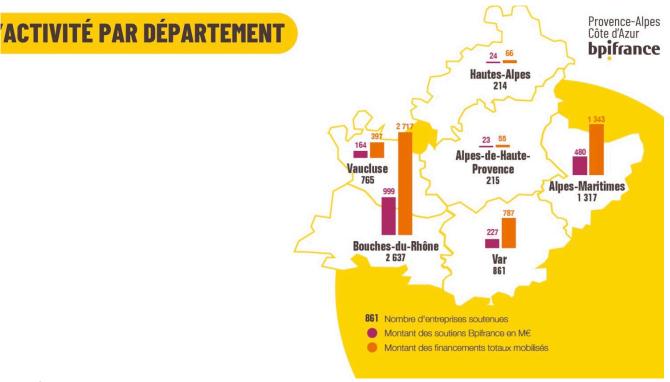


Le jeudi 4 avril dernier, <u>Nicolas Magenties</u>, directeur régional <u>Bpifrance</u>, a présenté le bilan d'activité 2023 de la banque publique d'investissement française pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Un bilan très positif puisque la structure a accompagné plus de 6 000 entreprises de la région (hors création d'entreprise), dont 765 sont en Vaucluse.

Bpifrance, c'est sept métiers : le financement, la garantie, l'innovation, la création, l'internationale, l'accompagnement, et les fonds propres. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la banque publique d'investissement est représentée par 141 collaborateurs étalés dans trois agences à Nice, à Marseille où se situe la direction du réseau Sud, et à Avignon.



2Md€, c'est le montant que représente le soutien de Bpifrance apporté aux 6 000 entreprises de Paca en 2023. En plus de ces entreprises, on comptabilise près de 14 000 porteurs de projets, 451 sociétés accompagnées à l'export, 251 qui ont été investies en fonds propres, et 245 qui ont été accompagnées dans leur accélération.



© Bpifrance

L'innovation et la transition écologique, au cœur des axes stratégiques de Bpifrance

2023 a été marquée par deux axes stratégiques : l'innovation et la transition écologique et énergétique des entreprises. L'innovation a enregistré un nouveau record de soutien avec le déploiement de <u>France 2030</u> par Bpifrance, qui vise à rattraper le retard industriel français, investir massivement dans les technologies innovantes ou encore de soutenir la transition écologique, à hauteur de 230M€ sur l'année 2023 en région Paca (+27%). Ce soutien s'est notamment traduit par le financement de projets stratégiques, la montée en puissance des appels à projets sectoriels et l'accélération du déploiement des nouveaux dispositifs en faveur de l'industrie.

La transition écologique et énergétique des entreprises a, elle aussi, observé un réel soutien. 52M€ de Prêts Climat ont été accordés en région Sud. Bpifrance se veut la banque du climat qui propose de nombreuses offres pour accélerer cette transition écologique, notamment la décarbonation de l'industrie en Paca. En plus du Prêt Climat, elle propose le Volontariat Territorial En Entreprise (VTE) Vert, le Coq Vert, le DIAG Eco-Flux ainsi que le DIAG Décarbon'Action.



Une activité de financement dynamique en 2023

773M€ de prêts à moyen et long terme et 576M€ d'autorisations de crédit court terme ont été accordés au bénéfice de plus de 800 entreprises de la région. Cela représente 1,3Md€ de production au total, contre 1,2Md€ en 2022. Bpifrance retrouve enfin une dynamique d'avant Covid-19. Près de 565M€ de Prêts avec Garantie qui ont été déployés en 2023 en Paca, en hausse de près de 30% par rapport à 2022. Le volume de Prêts Sans Garantie est quant à lui revenu à des niveaux plus proches de sa trajectoire historique à 208M€.

En plus de soutenir les secteurs de l'industrie, du commerce, du BTP ou encore du transport et de la logistique, Bpifrance a confirmé son soutien auprès des entreprises du tourisme, secteur d'intervention historique puisque le Crédit hôtelier a vu le jour il y a 100 ans. Près de 500 entreprises de la région ont été accompagnées dans leur développement. L'activité de court terme poursuit sur sa lancée de 2022 avec une nouvelle hausse de 22% des autorisations de crédit accordées.

Répartition du nombre d'entreprises par secteur

Répartition des montants de soutien par secteur



Évaluation 2022 - Source : Bpifrance.

© Bpifrance

L'activité de garantie a maintenu sa croissance

2023 a été marquée par une forte progression des fonds transmission et développement. L'activité de la Garantie conserve donc une dynamique de +3% en 2023 en Paca. Le montant de risque pris par Bpifrance Paca en 2023 s'est élevé à 341M€, contre 332M€ en 2022. Ainsi, 4 937 entreprises régionales ont pu bénéficier de 627M€ de prêts garantis.

La garantie permet à Bpifrance de faciliter l'accès au crédit aux TPE et PME en couvrant une partie du risque bancaire allant de 40% à 60%. Cela permet aux entreprises et les incite à prendre des risques tels



que : la création, la transmission, la reprise, l'innovation, l'international, le développement, ou encore le renforcement de la trésorerie.

Les investissements en forte croissance

Près de 50M€ ont été investis en capital développement dans 11 entreprises de la région Sud. Les investissements sont donc en croissance. Une tendance aussi observée au niveau national. Bpifrance prend des participations minoritaires dans les entreprises de croissance, de l'amorçage à la transmission, le plus souvent aux côtés de fonds privés, nationaux ou régionaux.

En 2023, Bpifrance a investi ou réinvesti en direct dans 15 entreprises de la région. Aujourd'hui, elle intervient en fonds propres dans 53 entreprises de la région Paca pour un montant de 424M€.

+41% de l'activité export en 2023

Bpifrance accompagne de nombreuses entreprises de la région chaque année pour les aider à se déployer à l'international. L'activité export représente 331M€ en 2023, soit une hausse de +41% par rapport à 2022.

Les entreprises exportées ont bénéficié de l'Assurance-Crédit, de la Garantie des Cautions et Préfinancement, de l'Assurance Change, mais aussi de la Garantie des Projets Internationaux. Toutes ces offres ont observé un bon maintien d'activité en 2023 ou une croissance.

Développement du métier de l'accompagnement

Depuis 2015, 245 entreprises régionales ont intégré un accélérateur de Bpifrance, marquant une hausse de 26% par rapport à 2022. Parmi elles, 78 entreprises ont intégré l'Accélérateur Sud par <u>risingSUD</u>, l'agence d'attractivité et de développement économique de la <u>Région Sud</u>. 20 entreprises ont d'ailleurs rejoint la 6e promotion, dont trois vauclusiennes : <u>Fert Recyclage</u>, <u>AMD Énergies</u> et <u>Helen traiteur</u>.

3 entreprises vauclusiennes dans la 6e promotion de SUD Accélérateur de risingSUD

De plus, l'activité de conseil a fortement augmenté (+15% par rapport à 2022) pour atteindre 319 missions de conseil réalisées par les experts Bpifrance Paca. Le nombre d'apprenants sur la plateforme digitale <u>Bpifrance Université</u>, lui aussi, a augmenté (+10% par rapport à 2022). Il met en lumière le succès des formations en ligne auprès des dirigeants de TPE et PME.

Plus de 7 000 entreprises créées en Paca en 2023

13 960 porteurs de projets ont été accompagnés par diverses structures de la région en 2023 et plus de 7



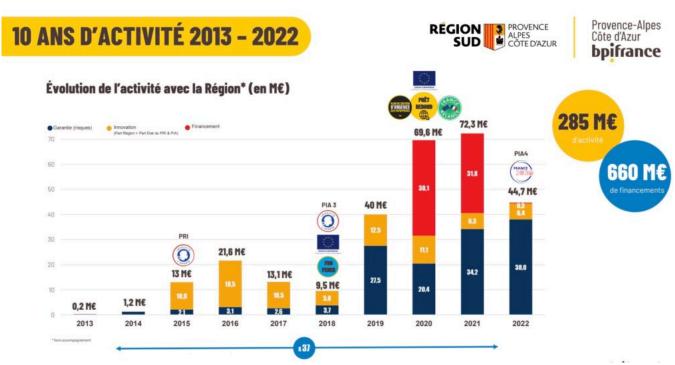
000 entreprises ont été créées. Ces accompagnements et créations ont été possibles grâce à l'émergence de nouveaux outils de Bpifrance comme <u>Mon Pass Créa</u> qui a enregistré 14 767 Pass à la fin de l'année 2023, ou le site <u>Bpifrance Création</u>, qui a comptabilisé plus de 700 000 visites en 2023.

13M€ de prêts d'honneur distribués à plus de 2 646 créateurs de Paca en 2023 (/47% par rapport à 2022). Le programme Entrepreneuriat Pour Tous, initié en 2019 par Bpifrance à destination des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), s'est conclu en 2023. Il a permis en 2023 la détection et la préparation à la création d'entreprises de 5 524 porteurs de projets, la création de 2 025 entreprises, ainsi que l'accélération de 490 dirigeants.

10 ans avec la Région Sud

L'année 2023 a aussi marqué les 10 ans de partenariat entre Bpifrance et la Région Sud. En 2023, les différents dispositifs partenariaux mis en place ont permis à 88 entreprises de mobiliser au total 16M€ de financements. Les Sud Prêts Climat mis en place pour les TPE & PME représentant 2,3M€ de prêts en 2023 au bénéfice de 20 entreprises.

2023 a également été la dernière année de la programmation 2014-2020 des fonds structurels européens. La Région Sud et Bpifrance ont mobilisé 20 M€ de dotations FEDER dans des instruments financiers durant cette période, au profit de près de 730 TPE et PME, via les Prêts Rebond et Relance et la Région Sud Garantie pour un total de financement de près de 76M€.



© Bpifrance



Et en 2024?

Cette année, Bpifrance a pour objectif de poursuivre l'accélération de la transition écologique et énergétique des entreprises, de soutenir les écosystèmes de l'Innovation en faveur de la French Tech, de renforcer l'accompagnement et le financement des créateurs et repreneurs d'entreprise, mais aussi de contribuer à la réindustrialisation du pays.

De plus en plus de signes de dégradation de l'économie régionale



L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) vient de dévoiler les



chiffres de l'étude, élaborée par <u>Étienne Lenzi</u> et Corinne Roche, concernant le 4e trimestre 2023 et le ralentissement de l'activité économique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui se poursuit.

La croissance française demeure hésitante, malgré une désinflation qui se poursuit. Cela permet de relancer doucement la consommation des ménages, portée par des gains de salaire réel. Les conditions de financement entravent toutefois l'investissement des ménages et des entreprises, ce qui se traduit notamment par des difficultés dans le secteur du bâtiment. Le climat de l'emploi se normalise et retrouve une évolution plus proche de l'activité réelle, plus atone donc.

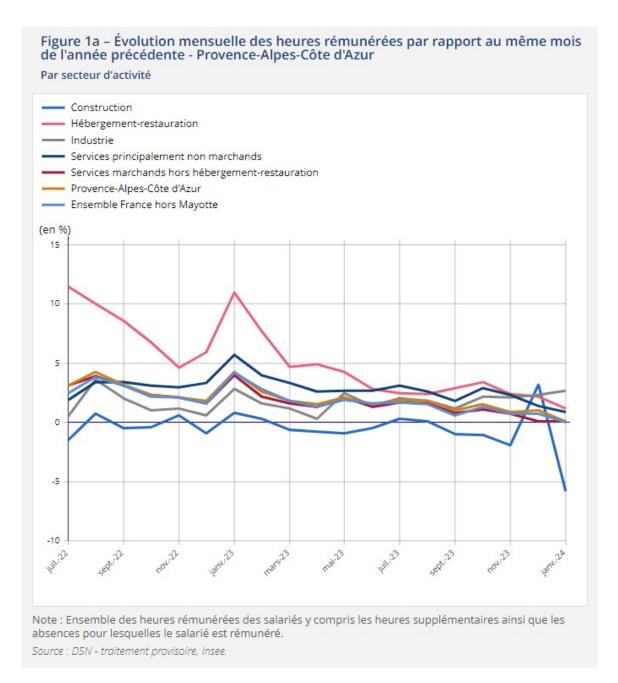
En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le ralentissement de l'activité économique se poursuit au quatrième trimestre 2023, avec un volume d'heures rémunérées qui croît de moins en moins depuis le début de l'année. L'industrie est le secteur qui semble le mieux résister au contexte économique national et international dégradé. En revanche, la construction et l'immobilier subissent des perturbations, qui pèsent sur les mises en chantier et les permis de construire. Dans le tertiaire marchand, la croissance s'essouffle et la fréquentation touristique faiblit en fin d'année.

L'emploi régional, dont la croissance ralentissait depuis plusieurs trimestres, stagne en cette fin d'année 2023. Le tertiaire marchand, secteur le plus pourvoyeur d'emplois de la région, voit ses effectifs baisser pour la première fois depuis 2020. Cela pèse sur l'emploi global, malgré le dynamisme de l'industrie et de l'intérim. Le taux de chômage reste stable. Les défaillances d'entreprises continuent d'augmenter à un rythme soutenu et ont dépassé en 2023 leur niveau d'avant-crise Covid. Les créations d'entreprises sont en baisse ce trimestre.

Le ralentissement de l'activité économique se poursuit

Au quatrième trimestre 2023, l'activité économique de Provence-Alpes-Côte d'Azur, mesurée par les heures rémunérées, est en hausse de 1,1 % par rapport au quatrième trimestre de l'année précédente (après +1,6 % au trimestre précédent). Cette progression est légèrement supérieure à celle observée en France hors Mayotte (+0,9 %, après +1,2 % au trimestre précédent). Le rythme de progression ralentit toutefois assez nettement tout au long de l'année 2023 (voir tableau ci-dessous). Pour début 2024, les premières données disponibles indiqueraient une stagnation de l'activité sur un an.





Le volume d'heures rémunérées au dernier trimestre 2023 s'accroît de 2,7 % dans l'hébergement-restauration alors que les autres activités du tertiaire marchand ne progressent que de 0,6 %. L'industrie et le tertiaire non marchand restent dynamiques (+2,2 %), alors que la construction est en baisse (-0,1 %).

Dans tous les départements de la région, la croissance sur un an du volume d'heures rémunérées ralentit, mais reste positive au quatrième trimestre 2023. Sur un an, l'activité demeure bien orientée dans les

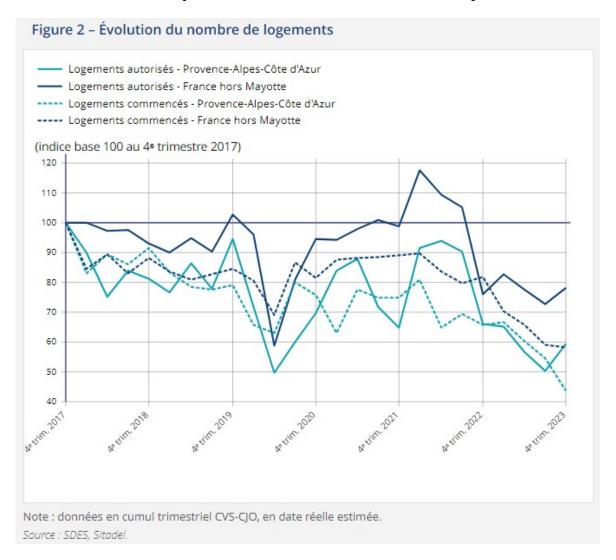


Alpes-de-Haute-Provence (+3,0 %). Dans les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône et le Var, elle progresse à un rythme proche de la moyenne régionale. En revanche, l'activité est plus à la peine dans les Hautes-Alpes (+0,4 %) et en Vaucluse (+0,2 %).

Les permis de construire et les nouveaux chantiers plongent

Au quatrième trimestre 2023 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, les perspectives d'activité dans le bâtiment stagnent. Pour le troisième trimestre d'affilée, les heures rémunérées sont en baisse. Au niveau national, la tendance est un peu meilleure.

Les mises en chantier plongent pour le troisième trimestre consécutif : -20,0 % par rapport au troisième trimestre, -33,6 % sur un an. Le nombre de chantiers commencés sur un trimestre flirte avec la barre des 4 500, alors qu'il s'élevait encore à plus de 8 000 début 2022 (voir tableau ci-dessous). Au niveau national, le recul est bien plus mesuré ce trimestre (-1,6 %) mais reste prononcé sur un an (-28,8 %).





Sur les douze derniers mois, les évolutions du nombre de nouveaux chantiers diffèrent selon les départements. Au total, sur 2023, les mises en chantier baissent fortement dans les Bouches-du-Rhône (-32 % sur un an), le Var (-13 %) et le Vaucluse (-18 %). Dans les Alpes-Maritimes, qui avaient maintenu le nombre de nouveaux chantiers à un niveau stable jusqu'alors, elles baissent sensiblement (-11 %). Enfin, les logements commencés sont en en baisse dans les Alpes-de-Haute-Provence et en hausse dans les Hautes-Alpes, où les volumes considérés sont toutefois assez faibles.

Dans la région, 6 650 permis de construire ont été délivrés entre octobre et décembre 2023, soit un volume en hausse par rapport au trimestre précédent (+17,6 %). C'est la première hausse des autorisations depuis mi-2022, où elles dépassaient le seuil des 10 000. Sur un an, le nombre de permis reste toutefois en retrait de 10,2 %. Au niveau national, la tendance est également positive, avec une hausse de 7,8 % ce trimestre et de 3,0 % sur un an. Cette hausse pourrait laisser présager une éclaircie dans la construction neuve pour les mois à venir.

En parallèle, au niveau national, le climat des affaires dans le bâtiment poursuit sa baisse entamée en janvier 2023. L'évolution de l'activité prévue dans la construction de logements neufs est en baisse depuis deux ans et ne semble pas ralentir. Toutefois, la demande reste stable pour les activités de construction neuve et d'entretien-amélioration confondues, et le taux d'utilisation des capacités de production augmente, demeurant supérieur à sa moyenne de longue période. Les difficultés d'approvisionnement ne sont plus un problème pour le secteur.

L'industrie régionale reste dynamique

Sur un an, l'activité industrielle régionale, mesurée par les heures rémunérées, suit une dynamique positive au quatrième trimestre 2023 (+2.2 % par rapport au quatrième trimestre 2022). La tendance est nettement meilleure que celle observée en France (hors Mayotte), où l'activité augmente faiblement (+0.4 %).

La dynamique positive de l'industrie en Provence-Alpes-Côte d'Azur est portée par le secteur de la fabrication de matériels de transport (+7,6 % sur un an). Les industries extractives énergie et gestion de l'eau (+2,7 %) ainsi que la cokéfaction et raffinage (+2,9 %) demeurent également bien orientées. L'activité dans la fabrication d'autres produits industriels augmente moins vite (+1,6 % sur un an), alors que la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, fabrication de machines et l'industrie agro-alimentaire se maintiennent à un niveau à peine supérieur à celui d'il y a un an.

Fréquentation des hôtels : une fin d'année au ralenti

Au quatrième trimestre 2023, le nombre de nuitées dans les hôtels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'élève à 4,2 millions, en baisse de 0,6 % par rapport au quatrième trimestre de l'année précédente. Cette diminution est en majeure partie due au recul des nuitées des touristes provenant de France (-5,0 %), qui avaient fortement soutenu la fréquentation lors des années post-Covid. À l'inverse, le nombre de nuits passées dans la région par des touristes étrangers augmente sensiblement (+11,0 %). La baisse de la fréquentation est bien plus prononcée en France (-3,2 %). D'une part, les touristes domestiques (résidant en France) y sont en retrait comme en Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'autre part les touristes étrangers



sont également moins présents (-0,3 %).

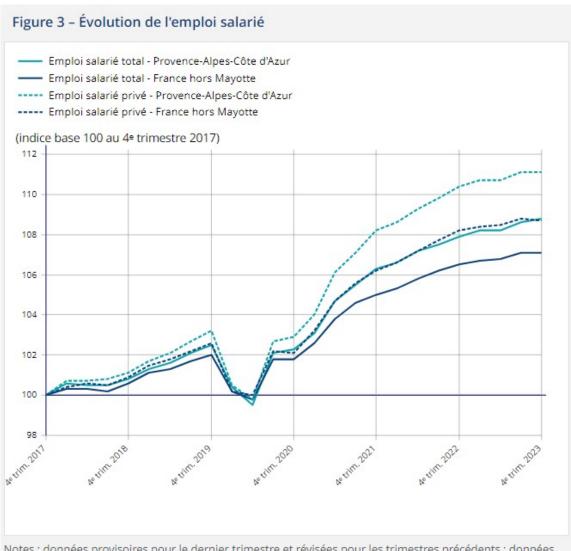
L'orientation de la fréquentation dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Alpes-Maritimes est plutôt favorable en cette fin d'année (respectivement +4,1 % et +3,5 %). Le département des Alpes-Maritimes, qui concentre 40 % des nuitées hôtelières de la région, a attiré plus de la moitié (60 %) des touristes en provenance de l'étranger. Leur fréquentation est en hausse de 15,0 % dans ce département et compense largement la baisse des touristes résidents en France (-4,7 %).

Le Vaucluse parvient à maintenir une fréquentation un peu au-dessus de celle du quatrième trimestre 2022 (+1,1 %). Le nombre de nuitées baisse en revanche dans les Hautes-Alpes (-2,0 %), les Bouches-du-Rhône (-3,4 %) et le Var (-7,1 %).

L'emploi ne progresse plus

Au quatrième trimestre 2023, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'emploi salarié reste stable par rapport au trimestre précédent (+0,1 %, après +0,3 % au troisième trimestre, voir tableau ci-dessous). La région compte ainsi 2 014 000 emplois salariés (+3 000 emplois sur un trimestre). Au total dans la région, l'emploi est supérieur de 0,8 % à son niveau d'il y a un an. En France (hors Mayotte), l'évolution de l'emploi salarié total est également stable ce trimestre (+0,0 %, +0,6 % sur un an).





Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données

CVS, en fin de trimestre.

Champ: emploi salarié total.

Sources: Insee, estimations d'emploi; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

L'emploi privé, moteur habituel de l'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur, stagne ce trimestre (+0,0 %, +0,7 % sur un an), comme au niveau national. À l'inverse, l'emploi public progresse (+0,5 %, +1,3 % sur un an).

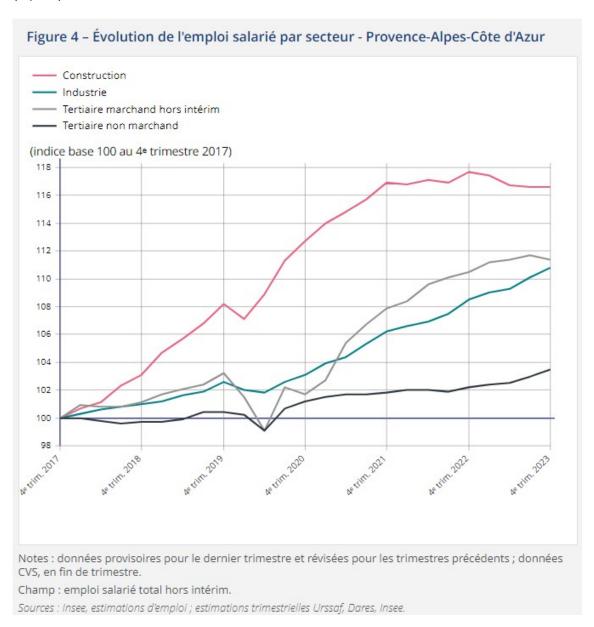
L'emploi salarié est dynamique dans les Alpes-de-Haute-Provence (+0,8 %). Il augmente faiblement dans les Bouches-du-Rhône et le Var (+0,2 %) et stagne dans les autres départements.

Le tertiaire marchand tire l'emploi vers le bas

Au quatrième trimestre 2023, l'emploi dans le tertiaire marchand hors intérim, qui représente près de la



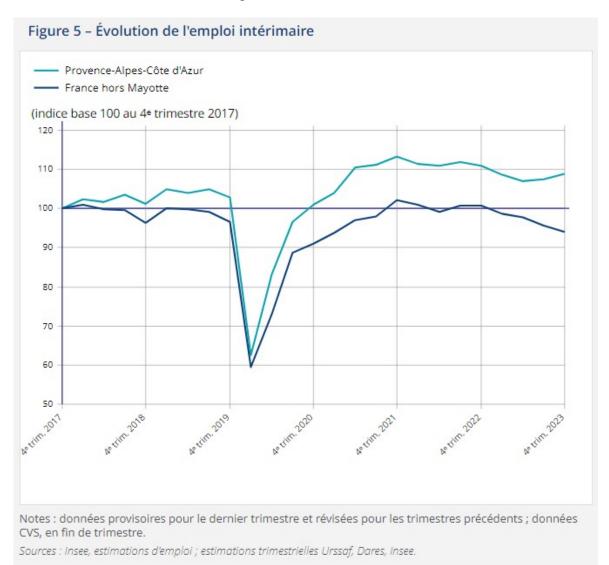
moitié des emplois de Provence-Alpes-Côte d'Azur, baisse (-0,3 % sur un trimestre, voir tableau cidessous). Il s'agit de la première baisse sur un trimestre depuis fin 2020 (période de confinement lié à la Covid-19). Au niveau France hors Mayotte, l'emploi dans le tertiaire marchand (hors intérim) stagne (-0,1 %).



Dans la région, les sous-secteurs du tertiaire marchand perdent quasiment tous des effectifs ce trimestre. C'est le cas de l'hébergement-restauration (-0,9 %), l'information-communication (-0,8 %), les activités immobilières (-0,5 %), le transport-entreposage (-0,3 %) et le commerce (-0,3 %). Seules les activités financières et d'assurances créent plus d'emplois qu'elles n'en détruisent (+0,6 %). Sur un an, ce sont les activités immobilières qui accusent la plus forte baisse (-3,3 %).



Au quatrième trimestre 2023, le nombre d'intérimaires en Provence-Alpes-Côte d'Azur est en hausse sensible (+1,3 %), après avoir connu une forte diminution au premier semestre (voir tableau ci-dessous). Les effectifs totaux sur 2023 demeurent inférieurs au niveau de 2022 (-1,9 %). Cette hausse sur un trimestre contraste fortement avec la tendance de la France (hors Mayotte) où la baisse du nombre d'intérimaires entamée en 2022 se poursuit (-1,7 % ce trimestre, -6,6 % sur un an).



L'intérim repart fortement à la hausse dans les Hautes-Alpes (+10,0%) et les Alpes-de-Haute-Provence (+7,0%), mais accuse une nette baisse dans les Alpes-Maritimes (-2,4%) et en Vaucluse (-1,5%). Dans le Var et les Bouches-du-Rhône l'emploi intérimaire évolue comme en moyenne régionale.

L'emploi industriel poursuit sa hausse au quatrième trimestre (+0,6 %, après +0,7 % au trimestre précédent), et croît dans tous les sous-secteurs. En particulier, la progression des effectifs dans la



fabrication de matériels de transport est forte (+1,3 % sur trois mois, +5,0 % sur un an).

Depuis la crise sanitaire, la dynamique de l'emploi industriel (hors intérim) reste plus soutenue en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'en France (hors Mayotte, +0,3 % ce trimestre). Sur douze mois, l'emploi industriel est en hausse de 2,1 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur contre 1,1 % au niveau national.

Dans la construction, la baisse des effectifs (hors intérim) semble interrompue depuis deux trimestres en Provence-Alpes-Côte d'Azur (-0,1 % au quatrième trimestre, après -0,0 % au trimestre précédent), après la contraction enregistrée début 2023. Sur un an, les effectifs du secteur sont encore en nette baisse (-0,9 %).

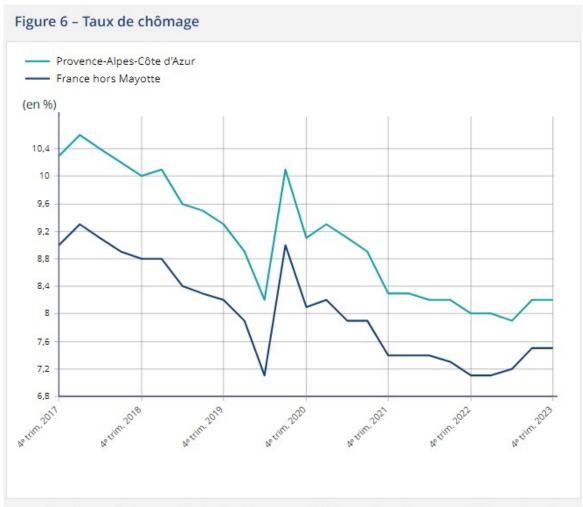
À noter tout de même que les emplois intérimaires, lorsqu'ils sont affectés au secteur utilisateur, sont un peu plus dynamiques dans les secteurs les plus à la peine sur les créations d'emploi classiques. La construction et le tertiaire marchand gagnent des intérimaires ce trimestre, mais le nombre de destructions d'emploi dans ces secteurs est plus élevé que les apports de nouveaux intérimaires. Dans l'industrie, c'est l'inverse : l'emploi classique est dynamique et le recours à l'intérim baisse.

Le taux de chômage se stabilise

Le taux de chômage est stable ce trimestre (+0,0 point), après la hausse enregistrée au trimestre précédent (la première depuis plus de deux ans, voir tableau ci-dessous). Il s'établit à 8,2 % de la population active. En France (hors Mayotte), il se stabilise également et s'élève à 7,5 % de la population active.

Après avoir augmenté dans la totalité des zones d'emploi de la région lors du troisième trimestre, le taux de chômage se stabilise au niveau localisé. C'est dans la zone d'emploi de Bollène (partie Provence-Alpes-Côte d'Azur) qu'il augmente le plus (+0,3 point). Il est le plus faible dans le département des Hautes-Alpes (6,9 %) tandis qu'il demeure le plus élevé en Vaucluse (9,9 %).





Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données

trimestrielles CVS.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Le nombre de demandeurs d'emploi repart à la hausse

Au quatrième trimestre 2023, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 452 310 demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégories A, B et C sont inscrits à France Travail (ex Pôle emploi) dans la région, soit une hausse de 1,4 % sur un trimestre (voir tableau ci-dessous). Le nombre de DEFM avait diminué sans discontinuer de mi-2021 à mi-2023, avant de se stabiliser le trimestre dernier. Ce retournement de tendance est également constaté au niveau national, bien que d'une ampleur légèrement moindre (+1,0 % ce trimestre).





Note: données CVS-CJO.

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi du trimestre est une moyenne des données mensuelles afin de mieux dégager les évolutions tendancielles.

Source: France Travail-Dares, STMT.

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD), inscrits en catégorie A, B ou C depuis un an ou plus, connaissent la même tendance. Leur nombre (185 820 inscrits) est en hausse de 1,8 % ce trimestre, alors qu'il baissait sans discontinuer depuis 2021. La tendance est la même au niveau national, bien qu'un peu moins prononcée.

Toutefois, le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité professionnelle (catégorie A) baisse légèrement (-0,6 % sur un trimestre). Il s'établit en moyenne à 255 780 personnes. Au niveau France hors Mayotte, il augmente faiblement (+0,6 %).

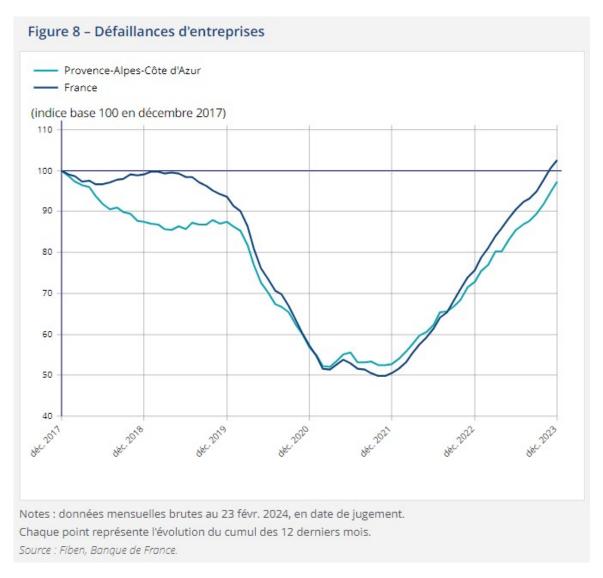
En parallèle, les offres d'emploi publiées par France Travail (ex Pôle emploi) sont en forte baisse ce trimestre en Provence-Alpes-Côte d'Azur comme au niveau national. Sur un an, ces offres d'emploi



diminuent nettement dans la région (-8,1 % contre -4,3 % en France hors Mayotte).

Les défaillances au plus haut depuis cinq ans

Au quatrième trimestre 2023, le nombre de défaillances d'entreprises dans la région continue à croître et poursuit le rattrapage amorcé début 2022 (voir tableau ci-dessous). Après être tombés à des seuils historiquement bas fin 2021 (3 100 défaillances), les dépôts de bilan augmentent de manière continue. Ainsi, plus de 5 800 défaillances sont enregistrées au total sur 2023, contre 4 800 sur 2022, soit une hausse de 34 % (+36 % au niveau national). Le nombre de défaillances dépasse maintenant nettement celui de l'avant crise sanitaire (+11 % par rapport à 2019).



Ce retour des défaillances à des niveaux au moins équivalents à l'avant-crise Covid résulte d'une part de l'arrêt des mesures de soutien gouvernementales mises en place lors de la crise sanitaire, qui avaient



permis dans certains cas de retarder des échéances de dépôt de bilan, et d'autre part d'une conjoncture actuellement peu porteuse. Les incertitudes pesant sur le commerce mondial et l'inflation de ces derniers trimestres avec ses incidences sur la consommation des ménages pourraient en effet continuer à éprouver le tissu entrepreneurial.

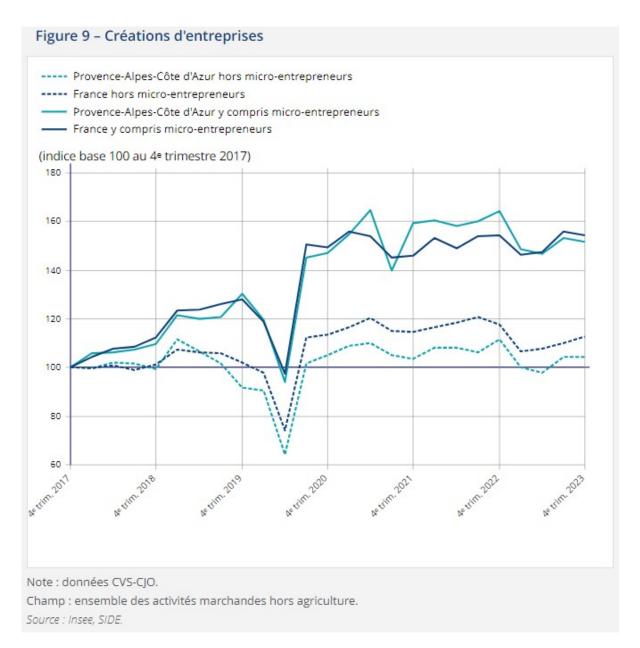
Cette hausse des défaillances est particulièrement marquée dans le secteur de l'industrie (+67 % par rapport à un an plus tôt), dans l'hébergement-restauration (+50 %), l'information-communication (+46 %) et la construction (+43 %). Sur un an, seules les activités immobilières échappent pour le moment à la hausse des défaillances ; ce secteur en avait toutefois enregistré davantage en 2021 et 2022.

Tous les départements de la région connaissent, sur un an, des hausses de défaillances supérieures à 15 %. En particulier, le nombre d'entreprises ayant déposé le bilan a crû nettement dans les Bouches-du-Rhône (+37 % sur un an), en Vaucluse (+35 %) et dans les Alpes-Maritimes (+34 %). Par rapport à 2019 et l'avant-crise sanitaire, le nombre de défaillances est plus élevé dans tous les départements de la région, à l'exception du Var où il est stable (-0,5 %).

Les statistiques diffusables à un niveau régional semblent indiquer une diminution du nombre d'immatriculations au quatrième trimestre 2023. Avec 26 100 créations d'entreprises, elles baissent de 1,0 % par rapport au troisième trimestre (voir tableau ci-dessous), après une hausse de 3,8 % au trimestre précédent. Sur l'année 2023, la baisse des immatriculations en Provence-Alpes-Côte d'Azur est nette (-7,5 % par rapport à 2022).

Au niveau national, les créations suivent au quatrième trimestre une tendance similaire (-1,0 %), mais restent mieux orientées sur un an (+0,1 %).





Au quatrième trimestre, les créations d'entreprises classiques sont stables (+0,2%), alors que celles de micro-entreprises diminuent (-1,6%). Toutefois, sur un an, la baisse est très sensible : -6,3% pour les entreprises classiques et -8,1% pour les auto-entrepreneurs. Dans le secteur tertiaire marchand, les créations sont assez stables sur un trimestre. Elles diminuent dans l'industrie (-7,0%) et dans la construction (-4,1%).

Contextes international et national

En 2023, les économies mondiales ont évolué en ordre dispersé. La croissance américaine a ainsi atteint



+2,5 % contre +0,5 % dans la zone euro, où l'activité est globalement étale depuis la fin 2022. L'Europe est restée exposée à des prix énergétiques élevés, bien qu'en repli, et pâtit des effets du resserrement monétaire. L'économie américaine y a été moins sensible, bénéficiant de puissants soutiens publics. En Chine, passé le rebond consécutif à la réouverture de l'économie, la croissance s'est stabilisée à un rythme sensiblement inférieur à celui de la décennie 2010, pénalisée notamment par la contraction du secteur immobilier. Ces divergences conjoncturelles se prolongeraient début 2024.

Au quatrième trimestre 2023, le PIB français est resté quasi stable (+0,1 %). La consommation des ménages s'est stabilisée tandis que l'investissement, des ménages comme des entreprises, a reculé. Le commerce extérieur a soutenu l'activité mais ce soutien provient, pour une large part, d'un phénomène de déstockage. L'épisode inflationniste s'estompe : l'inflation est tombée à +3,0 % sur un an en février 2024. L'emploi salarié a nettement ralenti en 2023, augmentant de 0,6 % sur l'année. Début 2024, le climat des affaires se situe un peu en deçà de sa moyenne de longue période. Les premières données disponibles pour janvier 2024 (notamment production industrielle et consommation des ménages) sont mal orientées et la croissance serait nulle au premier trimestre. L'amélioration de la consommation ne se traduirait dans la croissance qu'au printemps (+0,3 % prévu au deuxième trimestre 2024).

Etude réalisée par Étienne Lenzi et Corinne Roche pour l'Insee